

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com



Communiqué final du Conseil des ministres



Sous la très haute présidence de S.E. Ali BONGO ONDIMBA, président de la République, chef de l'Etat, le Conseil des ministres s'est réuni dès 10 heures, par visioconférence.

A l'ouverture des travaux, le Conseil des ministres a félicité le Président de la République pour sa participation active, le lundi 21 septembre 2020, à la commémoration du 75e anniversaire des Nations Unies, et le jeudi 24 septembre 2020 au débat général de la 75e session de l'Assemblée Générale de l'ONU.

Au cours de ses interventions, le chef de l'Etat a respectivement rappelé à ses Pairs, la vocation de l'ONU à être au service des aspirations des peuples du monde pour plus de dignité, de sécurité et de prospérité tout en réitérant l'attachement du Gabon au multilatéralisme en tant que véritable exigence de la conscience universelle.

Le président de la République a, en outre, souligné le rôle moteur joué par le Gabon à l'échelle régionale notamment, dans la conduite et l'aboutissement de la redynamisation de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale.

Sur un tout autre plan, le Président de la République, chef de l'Etat, S.E. Ali BONGO ONDIMBA, a reçu, au cours d'une cérémonie officielle à la présidence de la République, le mercredi 30 septembre 2020, le rapport sur la Stratégie de Promotion des Droits de la Femme et de Réduction des inégalités Femme/Homme au Gabon.

Ce rapport, qui contient trente-trois (33) propositions, a pour objectif d'impulser de nouvelles approches et des mesures correctives concrètes et opérationnelles dans des domaines variés destinées à améliorer la situation des Femmes au Gabon.

AU TITRE DES PROJETS DE TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES

MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE

Au terme de la présentation de M. le ministre d'Etat, le Conseil des ministres a adopté le projet de loi portant réglementation des transactions électroniques en République Gabonaise.

Le présent projet de loi met en place le cadre juridique de l'utilisation du numérique dans les actes de la vie courante, en ce sens qu'il traite notamment des aspects liés à la communication au public par voie électronique, au commerce électronique ainsi qu'à la sécurisation des transactions électroniques. Ce cadre juridique prend en compte les restrictions liées aux exigences de sécurité, d'ordre public, de respect des droits de l'Homme et les spécificités de l'Administration.

MINISTERE DE LA CULTURE ET DES ARTS

Sur présentation de M. le ministre, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret portant réorganisation du Bureau Gabonais du Droit d'Auteur et des Droits Voisins (BUGADA).

La réorganisation consacrée par le présent décret porte sur la redéfinition de la nature juridique, des missions, de l'organisation et du fonctionnement du Bureau Gabonais du Droit d'Auteur et des Droits Voisins (BUGADA), créé par le décret n°00264/PR/MENESTFPRSJS du 16 janvier 2013.

A ce titre, la présente réorganisation vise une rationalisation des effectifs du Conseil d'Administration ainsi que la création d'unités administratives et de commissions statutaires nécessaires à l'amélioration de la gouvernance de cet organe.

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DE LA RELANCE

M. le ministre a présenté au Conseil des ministres, qui les a adoptés, deux (2) projets de décret.

Le premier projet de décret porte modification de certaines dispositions du décret n°122/PR/MECIT du 28 février 2012 portant réorganisation de la Direction Générale des Impôts.

Le texte visé a pour objectif de réaménager le cadre réglementaire de l'évolution de la carrière des agents de cette administration.

Dans cette perspective, les dispositions des articles 3, 9, 10 et 91 du décret n°0122/PR/MDDEPIP modifient le nombre d'années d'expérience professionnelle nécessaires à l'accès aux fonctions de responsabilités à la Direction Générale des Impôts.

Ainsi, pour accéder à la fonction de Directeur Général et de Directeur Général Adjoint, il faut désormais justifier d'une expérience professionnelle de dix ans au moins au lieu de quinze ans actuellement (article 3).

Pour la fonction d'Inspecteur des Services et d'Inspecteur des Services Adjoint, l'accès est désormais conditionné par une expérience professionnelle de cinq ans au moins au lieu de dix (articles 9 et 10).

Enfin, pour accéder à la fonction de Directeur, il faut justifier d'une expérience professionnelle de cinq ans au moins au lieu de dix (article 91).

Le deuxième projet de texte, qui porte modification de certaines dispositions du décret n° 0422/PR/MDDEPIP du 09 août 2016 portant réorganisation de la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects, vise lui aussi à réaménager le cadre réglementaire de l'évolution de la carrière des agents de cette administration.

Ledit projet modifie les dispositions des articles 3, 7, 8, 72 et 73 du décret n° 0422/PR/MDDEPIP en portant à la baisse le nombre d'années d'expérience professionnelle nécessaires à l'accès aux fonctions de responsabilités à la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects.

A ce titre, pour accéder à la fonction de Directeur Général, de Directeur Général Adjoint et d'Inspecteur des Services, il faut justifier d'une expérience professionnelle de dix ans au moins au lieu de quinze (articles 3 et 7).

Pour accéder à la fonction d'Inspecteur Itinérant, il faut justifier d'une expérience professionnelle de cinq ans au moins au lieu de dix (article 8).

Concernant l'accès à la fonction de Directeur, il faut justifier d'une expérience professionnelle de cinq ans au moins au lieu de dix (article 72).

Enfin, pour accéder à la fonction de Chef de Service, il faut justifier d'une expérience professionnelle de trois ans au moins au lieu de cinq (article 73).

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE, DE LA PECHE ET DE L'ALIMENTATION

Sur présentation de M. le ministre, le Conseil des Ministres a entériné le projet de décret portant modification de l'article 7 du décret n°000136/PR/MAEAPG du 20 avril 2018 fixant les Statuts de l'Agence de Développement Agricole du Gabon (ADAG).

Ce projet qui vise une réorganisation du Conseil d'Administration de l'Agence de Développement Agricole du Gabon, en abrégé (ADAG), consiste à renforcer les prérogatives du Ministère de l'Agriculture en vue de son efficacité dans la mission qui lui est confiée.

MINISTERE DES TRANSPORTS, DE L'EQUIPEMENT, DES INFRASTRUCTURES ET DE L'HABITAT

Sur présentation de M. le ministre, le Conseil des Ministres a adopté les projets de décret suivants :

- le projet décret portant création, attributions et organisation de la Direction Générale de la Stratégie des Travaux Publics ;

- le projet de décret portant création, attributions et organisation de la Direction Générale des Infrastructures ;

- le projet de décret portant création, attributions et organisation de la Direction Générale du Bâtiment et des Equipements Collectifs.

- le projet de décret portant création, attributions et organisation de la Direction Générale de l'Assainissement.

L'ensemble de ces projets de décret s'inscrivent

dans le cadre de la réforme des structures administratives du secteur des infrastructures et des

travaux publics, qui ont pour objectif global,

d'optimiser l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques dudit secteur.

Par ailleurs, le Conseil des ministres a également entériné le projet de décret portant suppression de l'Agence Nationale des Grands Travaux d'Infrastructures (ANGTI).

Les personnels agents publics permanents, concernés par cette suppression sont remis à la disposition de leurs administrations d'origine. Ceux des agents relevant du Code du travail sont soumis aux dispositions des textes en vigueur.

MINISTERE DE LA SANTE

Sur présentation de M. le ministre, le Conseil des ministres a adopté le Projet de loi portant prorogation des mesures de prévention, de lutte et de riposte contre la COVID-19.

Ainsi, sont prorogées, les mesures sanitaires de prévention, de lutte et de riposte contre la COVID-19 conformément à la loi n°003/2020 du 11 mai 2020 fixant les mesures de prévention, de lutte et de riposte contre les catastrophes sanitaires.

MINISTERE DES SPORTS, CHARGE DE LA VIE ASSOCIATIVE

Sur présentation de M. le ministre le Conseil des ministres a entériné le projet de loi portant création, organisation et fonctionnement de l'organisation Nationale Antidopage du Gabon.

La présente loi répond à une exigence de conformité au nouveau Code mondial antidopage adopté lors de la conférence mondiale antidopage tenue à Katowice en Pologne, en novembre 2019.

EN MATIERE DE POLITIQUE GENERALE MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES Le Conseil des Ministres a marqué son accord à la demande d'agrément de Leurs Excellences Messieurs :

- MOUSTAPHA ALI ALIFEI, EN QUALITÉ D'AMBASSADEUR DE LA RÉPUBLIQUE DU TCHAD PRÈS LA RÉPUBLIQUE GABONAISE, REPRÉSENTANT PERMANENT AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ ECONOMIQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE (CEEAC) À LIBREVILLE ;
- Isi YANOUKA, EN QUALITÉ D'AMBASSADEUR EXTRAORDINAIRE ET PLÉNIPOTENTIAIRE D'ISRAËL PRÈS LA RÉPUBLIQUE GABONAISE AVEC RÉSIDENCE À YAOUNDÉ AU CAMEROUN ;
- MOHAMMED ABDUL HYE, EN QUALITÉ D'AMBASSADEUR EXTRAORDINAIRE ET PLÉNIPOTENTIAIRE DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DU BANGLADESH PRÈS LA RÉPUBLIQUE GABONAISE AVEC RÉSIDENCE À ALGER EN ALGÉRIE.

MINISTERE DE LA SANTE

Dans le cadre de la lutte contre le Cancer, le ministre a fait part au Conseil des Ministres de la célébration de la 7e édition de la campagne OCTOBRE ROSE, dans le strict respect des mesures barrières liées à la lutte contre la COVID-19.

A travers le programme Agir contre le Cancer de la Fondation Sylvia BONGO ONDIMBA, les actions de sensibilisation, de dépistage et de prise en charge thérapeutiques sont intensifiées à travers le pays au sein de quarante-trois formations sanitaires identifiées durant tout le mois d'octobre 2020.

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

ENFIN, LE CONSEIL DES MINISTRES A ENTÉRINÉ LES MESURES INDIVIDUELLES SUIVANTES :

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

- **CONSEILLERS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE :**
MM. :
• Toussaint NKOUNA EMANE ;
• Gaël BOUNANG NDEMBE ;
• Mme Marie Lisiane Nelly BOMBO épouse NGUEMA ITAMI.
- **ATTACHÉ DE CABINET À LA PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE :**
M. Ronald BOUASSAT BOUASSAT.

Par ailleurs, les agents dont les noms suivent sont remis à la disposition de leurs administrations d'origine :

- MM. :
- Paulin MANDJOU NGAYOUO, Général de Brigade de l'Armée de Terre ;
- Dieudonné NIANIKAMBA, Maître Principal Major de la Marine Nationale.

PRIMATURE

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT DIRECTION DE L'INFORMATION GOUVERNEMENTALE

- **CONSEILLER-DIRECTEUR :**
M. Jean Gervais NDJIMBI NDONG.

MINISTRE DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS CONSTITUTIONNELLES ET LES AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDEPENDANTES

CABINET DU MINISTRE D'ETAT

- **AIDE DE CAMP :** Brigadier-Chef Gaël OBAYE.
- **AGENTS DE SÉCURITÉ :**
• Brigadier Léanet AMPARI ANTSI ;
• Brevet de carrière Carène OYOUOMI.

HAUTE AUTORITE DE LA COMMUNICATION

CABINET DU PRÉSIDENT

- **SECRETAIRES PARTICULIERS DU DIRECTEUR DE CABINET :**
Madame Annie Diane MOUTSOUILA-A- NZALA.

CABINET DU CONSEILLER-MEMBRE Guy Roger OMBANDA LENDIRA

- **SECRETAIRES PARTICULIERS :**
Madame Marie Christine NZE AKOGHA épouse. OYEGHE ABOGHE.
- **ATTACHÉ DE CABINET :**
M. Brice Anicet DIMBOMBI DYA DIMBOMBI.
- **AGENT DE SÉCURITÉ BRIGADIER :**
Sylvain OMPINGO SAMBAT.
- **CHAUFFEUR :**
M. Steeve Ibrahim KOUMBA MICKALA KABOU.

CABINET DU CONSEILLER-MEMBRE MABENDI NZATSIMBOU

- **SECRETAIRES PARTICULIERS :**
Madame Diane Prisca GOUSSA NGWEBE.
- **ATTACHÉ DE CABINET :**
M. Olivier DIVASSA MAPOUPA.
- **AGENT DE SÉCURITÉ :** Sous-Brigadier Arnaud Achille KOUNDHA.
- **CHAUFFEUR.** M. Sosthène OUGOUNDA,

CABINET DU CONSEILLER-MEMBRE Jean François MOUWAKA NGONGA

- **SECRETAIRES PARTICULIERS :** Madame Réve Noëla Elza LEBAKA-MIPAKA.
- **ATTACHÉ DE CABINET :** Madame Faustin LETADI.
- **AGENT DE SÉCURITÉ :** Brigadier Armand MBEMBO MOUGHOULA.
CHAUFFEUR : M. Martinien LITSIMBI.

CABINET DU CONSEILLER-MEMBRE Timothée BOUSSIENGUI

- **SECRETAIRES PARTICULIERS :** Madame Alice MBOUDI BIVAINÉ.
- **ATTACHÉ DE CABINET:** M. Désiré IGOUE.
- **AGENT DE SÉCURITÉ :** Gardien de la Paix de Classe Exceptionnelle Cled Godville OKOUMBA.
- **CHAUFFEUR :** M. Victor MOYIYA.

CABINET DU CONSEILLER-MEMBRE Abel NZEGHO MIMONGO

- **SECRETAIRES PARTICULIERS :** Mme Ita BILEMBA épouse IRANGA.
- **ATTACHÉ DE CABINET :** Madame Hortense Félicité AZIZET.

- **Agent de Sécurité :**
SOUS-BRIGADIER CAËL MOUSSAVOU MOUKAGNI.
- **CHAUFFEUR :** M. Gervais Ossa OWONE.

SECRETARIAT GENERAL

- **SECRETAIRES PARTICULIERS DU SECRETAIRES GENERAL :**
Madame Ernestine Noëline NYANGA.
- **CHARGÉES D'ETUDES :**
Mmes :
• Pierrette POUABOU TCHIBASSA • Sidonie NGIKOMI ;
• Paulette KOULELET.

DIRECTION GENERALE DE L'AUDIOVISUEL DES PROGRAMMES ET DE LA COMMUNICATION ECRITE

- **DIRECTEUR GENERAL:** Mme Sylvie MINDZIE BIBANG.
- **DIRECTEUR GENERAL DES TECHNIQUES ET DE LA PROSPECTIVE :** M. Roger SAYA.
- **DIRECTEUR GENERAL DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE**

- LA COOPERATION :** M. Pierre Claude MBINA MOUNANGA.
- **DIRECTEUR DES PERSONNELS :** M. Aly MBADINGA.
- **DIRECTEUR CENTRAL DES AFFAIRES FINANCIERES :**
M. Marius NDOUMBI MOUNANGA.
- **DIRECTEUR DU CENTRE DE DOCUMENTATION ET DES PUBLICATIONS ET DES ARCHIVES :**
Madame Elfried Pascale AYITEBE épouse IVANGA.
- **DIRECTEUR DE L'INFORMATIQUE, DES SYSTEMES D'INFORMATION, DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS PUBLIQUES :** M. Alain EKOMESSE MBA.

CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL SECRETARIAT GENERAL

- **ATTACHÉ DE CABINET DU 1ER VICE-PRÉSIDENT :** M. Yannick ZOKO ATOUT.

MINISTRE DE L'INTERIEUR

COMMISSION NATIONALE DES FRONTIERES

- **SECRETAIRES PERMANENTS :** Général de Corps d'Armée Yves Fernand MAPANGOU.

MINISTRE DE L'ENERGIE ET DES RESSOURCES HYDRAULIQUES CABINET DU MINISTRE D'ETAT

- **AIDE DE CAMP :** Maréchal des logis Chef Major Jenky Junior ANKOMO ANKISSA ;
- **AGENTS DE SÉCURITÉ :**
Maréchaux des logis :
• Aimé MOUNOUNGA MOUNOUNGA ;
• Wisred MANDOUA ONGUE SAMANGANA.

SOCIETE D'ENERGIE ET D'EAU DU GABON (SEEG)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- **PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :**
M. Egide BOUNDOUNO SIMANGOYE.

DIRECTION GENERALE

- **CONSEILLER STRATEGIQUE CHARGÉ DES QUESTIONS FINANCIERES ET ORGANISATIONNELLES :**
M. Jacky MINKO MI NDONG.

Par ailleurs, M. Deavy ONDO ABESOLO est remis à la disposition de son administration d'origine.

CONSEIL NATIONAL DE L'EAU ET DE L'ELECTRICITE

DIRECTION GENERALE

- **CONSEILLER DU DIRECTEUR GENERAL :** M. Dieudonné MONDJO.

SOCIETE DU PATRIMOINE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- **PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :** M. Patrick EYOGHO EDZANG.

MINISTRE DE LA COMMUNICATION ET DE L'ECONOMIE NUMERIQUE

CABINET DU MINISTRE D'ETAT

- **CONSEILLER TECHNIQUE :** M. Sébastien NTOUTOUME.
- **AIDEDE CAMP:**
Maréchal des Logis Chef Major D'Arcy Engeles MOUNDJIGUI.
- **AGENTS DE SÉCURITÉ :**
• Maréchal des Logis Chef Gerdal MATANGOYE SOUAKATH ;
• Maréchal des Logis Dean Charley AKOURIGUIA.

GABON TELEVISION DIRECTION GENERALE

- Directeur Général :

M. Yvon Reynald RADJOUNBA.

RADIO GABON DIRECTION GENERALE

- **DIRECTEUR GENERAL ADJOINT :**
M. Tiburce Armand NDZIENGUI BOUSSOUGOU

MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES

CABINET DU MINISTRE

- **DIRECTEUR DE CABINET :** M. Christian MONDZO.
- **SECRETAIRES DE CABINET :** Mme Patricia MOUSSOUNDA.
- **CONSEILLER JURIDIQUE :** Mme Rita KAMBANGOYE.
- **CONSEILLER EN COMMUNICATION :** Mme Dina Coly KOUSSOU.
- **CONSEILLER DIPLOMATIQUE :** Mme Myriam KOURAKOU.
- **CONSEILLERS TECHNIQUES :** MM. :
• Stéphane ANGO ;
• Alphonse MASSALA ;
• Mme Gladys Peggy OBONE OWOULA épouse OBAME.
- **CHARGÉS D'ETUDES :**
• Mme Josée LEWOBI ANDOUO épouse LETSINA EPIE ;
• M. Hervé ZOLLO MVE.
- **CHEF DU PROTOCOLE :** M. Jean Joseph MASSESSEY.
- **AIDEDE CAMP:**
Maréchal des Logis Chef Major Jean Maxime NDZIBE NDONG.
- **AGENT DE SÉCURITÉ :** Maréchal des Logis Chef Patrick SABOUBANGA.
- **CHAUFFEUR PARTICULIER :** M. Brice Amour MOUBOCKOUNOU.

CABINET DU MINISTRE DELEGUE

- **DIRECTEUR DE CABINET :** M. Gervais Marius LECKA.
- **SECRETAIRES PARTICULIERS:** Mme Soulejka MBINA KONDI épouse NDONG MBIAME.
- **SECRETAIRES PARTICULIERS DU DIRECTEUR DE CABINET:** Mme Jeanne Danielle MINKOUE MI NDONG.
- **SECRETAIRES DE CABINET :** Mmes :
• Fabiola BABOLI BESSEY ;
• Chris Elssie MAKAGA.

- **CHARGÉ D'ETUDES :** M. Davy Euloge MOMBO.
- **CHEF DU PROTOCOLE :** M. Victor Landry MOUSSAVOU NGOYO.

- **CHARGÉS DE MISSIONS :**
• Mme Amadou NDINGA ;
• M. Marie Noël BAHOUTA.
- **CHAUFFEUR PARTICULIER:** M. René Aldy GUIBINGA GUIBINGA.

MINISTRE DE LA PROMOTION DE LA BONNE GOUVERNANCE, DE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION CABINET DU MINISTRE

- **DIRECTEUR DE CABINET**
Mme Bertille Patricia OZOUNGUET épouse ONTCHANGALT.
- **AIDE DE CAMP :**
Brigadier Anicet Claude EMANE MENGARA.
- **AGENT DE SÉCURITÉ :** Sous-Brigadier Cyrille ONDO ENDAMANE.

MINISTRE DE LA CULTURE ET DES ARTS

CABINET DU MINISTRE

- **AIDEDE CAMP:** Brigadier-chef Odette Natacha MALAMBA BEKALE.
- **AGENTDESÉCURITÉ:** Sousbrigadier Jizrel Petusi KASSEGUE KAYAS.

MINISTRE DE LA DECENTRALISATION, DE COHESION ET DU DEVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

CABINET DU MINISTRE

- **AIDE DE CAMP DU MINISTRE :** Brigadier-chef Major Wenceslas LOUNDOU.
- **AGENT DE SÉCURITÉ DU MINISTRE :** Sous brigadier Merick Guyvens OYELE.

MINISTRE DE L'EMPLOI, DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, PORTE PAROLE DU GOUVERNEMENT

CABINET DU MINISTRE

- **AIDE DE CAMP DU MINISTRE :** Brigadier-chef Mlica MAMBOUNDOU OGANDAGA.
- **AGENT DE SÉCURITÉ DU MINISTRE :** Brigadier Arnaud Theyv OYANDJI NTSIGHAT.

MINISTRE DU TOURISME

CABINET DU MINISTRE

- **AIDE DE CAMP DU MINISTRE :** Brigadier Daisie Tyranana NZAMBA.
- **AGENT DE SÉCURITÉ DU MINISTRE :** Sous brigadier Béchir NYAMA TAHIRA.

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DE LA RELANCE

CABINET DU MINISTRE

- **DIRECTEUR DE CABINET :** M. Pierre Claver MFOUBA.
- **SECRETAIRES PARTICULIERS:** Mme YEYET MAKILI Armel Léonie.
- **SECRETAIRES PARTICULIERS DU DIRECTEUR DE CABINET:** Mme MOUSSAVOU Pélagie.
- **SECRETAIRES DE CABINET :** Mmes :
• Mélie NDAKISSA ETSINDA épouse DJABAH ;
• Sergeodie MOUNGUENGUI.
- **CONSEILLER DIPLOMATIQUE, CHARGÉ DE L'ADMINISTRATION GENERALE :**
Mme Lauriane Popcyné BIGOUNDOU Née MBOUMBA.
- **CONSEILLER JURIDIQUE, CHARGÉ DU CADRE REGLEMENTAIRE ET INSTITUTIONNEL :**
M. Serge Bertrand ABESOLO.
- **CONSEILLER EN COMMUNICATION :** M. Alaric MOUBOUYI.
- **CONSEILLER TECHNIQUE :** M. Dieudonné OBISSA LEWAMOHO.
- **CONSEILLER, CHARGÉ DE LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT ET DES FINANCEMENTS EXTERIEURS :** Mme Martine KOUMBAT - DOUMBENENY ép. MABIALA
- **CONSEILLER, CHARGÉ DE LA RELANCE ECONOMIQUE :** M. Modeste MFA.
- **CHARGÉS D'ETUDES AU CABINET :** • Mme Roseline MENGUE Epse TALANSI ;
• M. Hugues MBINA.

- **CHEF DE PROTOCOLE :** Mme Dyamis Claude DESNO ONDO
- **CHAUFFEUR PARTICULIER :**
M. Parfait Régis MBOU MOUNDELET

- **AIDEDE CAMP:** Maréchal des Logis Chef Major Paul MPIGA.
- **AGENTS DE SÉCURITÉ:**
• Maréchal des Logis Igor Saturnin BOULOSSA MASSALA ;
• Maréchal de Logis Nancy Ralph LEMONO ALIANGA.
- **CHARGÉS DE MISSIONS :** • Mme Sylvie MOULEBA ; • M. Laurent OBAME EYA.

CABINET DU MINISTRE DELEGUE

- **DIRECTEUR DE CABINET :** M. Emmanuel EYEGHE NZE.
- **CHARGÉS D'ETUDES :** MM. :
• Herbert Mitch OGOUMA ;
• Cyrille Alban MALHABY MAYILA.

- **AIDES DE CAMP :** Maréchal des Logis Larry Kephel MANGUI.
- **AGENTDESÉCURITÉ:** Sergent Wilfried KOUMA.
- **CHAUFFEUR PARTICULIER DU MINISTRE DÉLÉGUÉ :** M. Stanislas MANO.

INSPECTION GENERALE DES SERVICES

- **INSPECTEUR GENERAL DES SERVICES :** M. Barnabé MEBALEY MBA.
- **INSPECTEUR GENERAL DES SERVICES ADJOINT:** Mme Viviane MAGNAGNA.

CAISSE DE STABILISATION ET DE PEREQUATION (CAISTAB)

DIRECTION GENERALE

- **CONSEILLERS :** MM. :
• Ernest Guy MENIE ;
• Paul Henri INOLA ;
• Eris Séraphin NDJIBILA ;
• Louis Philippe Clemenceau OWANGA.

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

- **DIRECTEUR :** Mme Tegh-Yess MOUTCHINGA MOUTCHINGA.

DIRECTION DE LA CAISSE HYDROCARBURES

- **DIRECTEUR ADJOINT :** M. Armand LOUROU TCHINGA.

DIRECTION DE LA CAISSE CAFE CACAO

- **DIRECTEUR ADJOINT :** Mme Calice Anabelle BIFANE NDZE.

DIRECTION FINANCIERE

- **DIRECTEUR :**
M. Jess Howard MOULOUNDA KOUATSI.